

Le poisson <<KAGAME >> change de taille pour s'adapter au milieu !

Par Joseph Lushombo, Université Officielle de Bukavu (lushomate@yahoo.fr)

Les introductions volontaires ou accidentelles d'organismes exotiques dans les habitats naturels sont connues depuis que les populations humaines se déplacent dans le monde entier. Il existe au lac Kivu 5 espèces de poissons introduites.

Le fretin, <<Lumbu>> ou <<Sambaza>> (côtes congolaises) ou <<Isambaza>> (côtes rwandaises) très apprécié par les riverains et supporte en grande partie la pêche du lac Kivu. Ce fretin est la seule espèce de poisson connue introduite volontairement dans le lac Kivu en 1959 par les pouvoirs publics en provenance de la partie nord du lac Tanganyika. Le Lumbu est souvent pêché ensemble avec le *Kalusiya* qui porte plusieurs noms selon le milieu. Ce poisson est appelé <<Kalusiya>> dans le bassin du lac Tanganyika. *Il s'appelle Kagame dans la partie Ouest* du bassin du lac Kivu sur les côtes congolaises. Sur les côtes rwandaises au lac Kivu, les pêcheurs l'appellent <<RwandaRushya>>. Le poisson Kagame est uniquement connu vivre à l'état naturel au lac Tanganyika.

Ces introductions ne sont pas souvent sans conséquences sur le milieu d'introduction et les organismes y vivant. Ces conséquences peuvent se manifester par l'expression d'un comportement de compétition pour le partage de la nourriture disponible dans le lac, la consommation jusqu'à la disparition des autres organismes se trouvant dans le milieu ou par le changement de la santé du milieu. On note également des conséquences au sein même de l'organisme introduit qui est obligé de s'adapter à un nouvel habitat.

Ce poisson rend les pêcheurs congolais du lac Kivu curieux jusqu'à lui donner le nom du président de la république du Rwanda car ils pensent que ce sont les services techniques du Rwanda qui l'auraient introduit au lac Kivu. Nous avons réalisé des pêches scientifiques pour récolter les individus de ce poisson dans les deux lacs. Des mensurations ont été effectuées sur plusieurs individus de ce poisson. Sur chaque poisson, 27 mensurations sont prises.

Après analyse des données, nous avons constaté que ce poisson ressemble exactement aux exemplaires de cette espèce de poisson récoltés au lac Tanganyika. Ce qui veut dire qu'il est venu du lac Tanganyika. Il existe des différences de taille entre les femelles et les mâles. C'est aussi le cas pour les *Kalusiya* au lac Tanganyika, son milieu d'origine où les mâles sont plus gros que les femelles. Mais en comparant les deux groupes de *Kalusiya* (Tanganyika et Kivu), nous avons constaté que les *Kalusiya* du lac Kivu commencent à présenter des différences au niveau de la taille. Au lac Kivu, les individus de ce poisson sont plus gros par rapport à ceux pêchés au lac Tanganyika. Cette stratégie d'augmentation de la taille résulte de l'adaptation de ce poisson dans le lac Kivu qui contient une eau chimiquement différente de celle du lac Tanganyika, son milieu d'origine. En conclusion, notre étude montre que l'adaptation de *Kalusiya* au lac Kivu a obligé ce poisson à être plus gros pour survivre dans son nouvel habitat.

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier de la Coopération belge au développement dans le cadre du renforcement des capacités taxonomiques (GTI) du programme CEBioS, basé à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. L'appui administratif de l'Université Officielle de Bukavu et de l'Université de Makerere ont été d'une grande importance pour la réalisation de cette étude. Que ces institutions trouvent ici l'expression de notre gratitude.



Figure 1 : Echantillons frais de femelle (haut) et mâle (bas) du poisson Kagame



Figure 2 : Pêche du poisson kagame au lac Kivu



Figure 3 : Prospection au masque et tuba du substrat des localités échantillonnées pour la pêche du poisson Kagame



Figure 4 : Récolte des échantillons du poisson Kagame.



Figure 5 : Examen des échantillons de poisson kagame au laboratoire



Figure 6 : Commercialisation du poisson Kagame dans la ville de Bukavu, RDC.